

ÉDITION 2007

LA SÉCURITÉ

INCENDIE

AU QUÉBEC



QUELQUES CHIFFRES

LES INCENDIES DE BÂTIMENTS

Le nombre d'incendies de bâtiments augmente annuellement de 3 % depuis 1998 pour atteindre une moyenne de 10 800 entre 2003 et 2005. L'année 2003 se démarque particulièrement par un nombre important de feux de cheminée. En ajoutant les feux extérieurs, comme les feux de broussailles et de véhicules, ce sont plus de 20 000 incendies qui sont déclarés annuellement au Ministère.

Où surviennent les incendies ?

Les feux de broussailles, de poubelles et de véhicules représentent de 40 % à 50 % des incendies déclarés entre 2003 et 2005 au Ministère. Quant aux incendies de bâtiments, ils sont survenus dans près de 80 % des cas dans une résidence, que ce soit une maison unifamiliale, un jumelé ou un immeuble à appartements.

Répartition des incendies de bâtiments selon l'usage du bâtiment où l'incendie a débuté, 2003 à 2005



Résidences : 78 %



Commerces : 7 %



Industries : 5 %



Services : 4 %



Fermes : 3 %

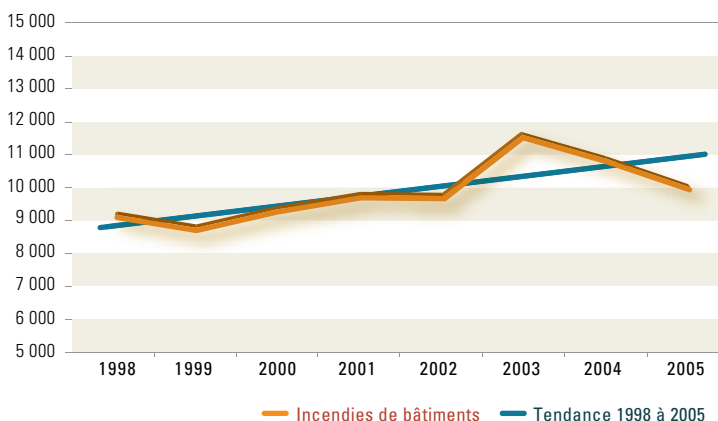


Autres : 3 %

Qu'est-ce qui cause l'incendie d'une résidence ?

Dans plus de la moitié des cas, c'est l'utilisation inadéquate d'un appareil de chauffage ou d'un appareil de cuisson. Soulignons que dans 14 % des incendies, la cause n'a pu être déterminée par le service de sécurité incendie ou le dossier a été transmis à la police pour enquête.

Évolution du nombre d'incendies de bâtiments, Québec, 1998 à 2005

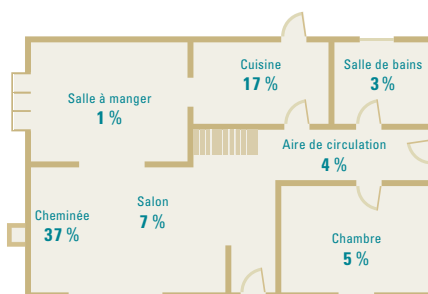


Source : Direction du développement, ministère de la Sécurité publique

LES INCENDIES DANS LES RÉSIDENCES

Plus du tiers des incendies dans les résidences débutent dans la cheminée et près d'un sur cinq dans la cuisine.

Répartition des incendies de résidences selon le lieu d'origine, Québec, 2003 à 2005



Autres lieux d'origine

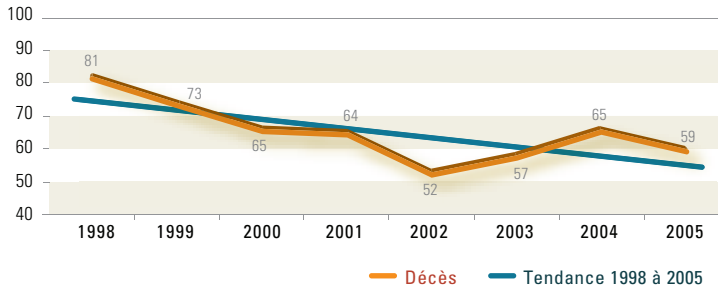
Élément de la structure	7 %
Entreposage	4 %
Garage	2 %
Autres lieux	8 %
Lieu indéterminé	5 %

Source : Direction du développement, ministère de la Sécurité publique

LES DÉCÈS

Entre 2003 et 2005, on déplore en moyenne annuellement 60 décès accidentels causés par un incendie. Bien que le nombre de décès ait légèrement augmenté depuis 2002, on observe une tendance générale à la baisse depuis 1998. Mentionnons que huit incendies causant chacun la mort de trois personnes ou plus sont survenus pendant ces trois années.

Évolution du nombre de décès accidentels causés par l'incendie, Québec, 1998 à 2005



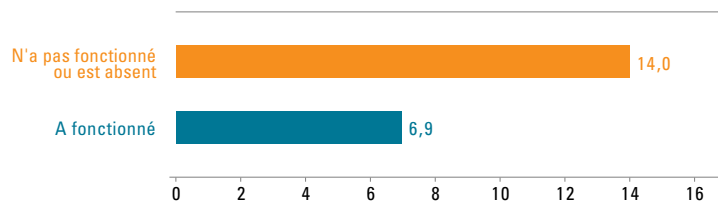
Source : Direction du développement, ministère de la Sécurité publique

Note : Les suicides, les homicides, les décès de pompiers et les décès lors d'un feu de véhicule sont exclus de ce graphique.

L'EFFICACITÉ D'UN SYSTÈME DE DÉTECTION DES INCENDIES DANS LES RÉSIDENCES

Le bon fonctionnement d'un système de détection dans une résidence, le plus fréquent étant l'avertisseur de fumée, améliore les chances de survie lors d'un incendie. En effet, il y a deux fois plus de risque de mourir dans l'incendie d'une résidence en raison de l'absence de système de détection ou de son mauvais fonctionnement. L'absence de pile dans l'appareil et sa désactivation volontaire par les résidents empêchent le plus souvent son bon fonctionnement.

Nombre de décès par 1 000 incendies de résidences selon la présence et le fonctionnement d'un système de détection, Québec, 2003 à 2005



Source : Direction du développement, ministère de la Sécurité publique

Note : Les incendies où la présence ou le fonctionnement du système de détection n'a pu être déterminé ont été répartis proportionnellement.

Quelles sont les personnes les plus vulnérables lors d'un incendie ?

Les aînés demeurent les plus vulnérables à l'incendie. De 2003 à 2005, 46 personnes de 60 ans et plus sont mortes accidentellement dans un incendie de bâtiments, ce qui représente un taux de 1,1 décès par 100 000 personnes, le triple de celui des 18 à 59 ans. Les enfants de 0 à 5 ans sont aussi très vulnérables, avec neuf décès accidentels durant la même période, pour un taux de 0,67 décès par 100 000 personnes.

Qu'est-ce qui cause un incendie mortel dans une résidence ?

Pour les incendies dont la cause est connue, la négligence avec un article pour fumeur arrive en tête de liste (12 %) suivie de l'imprudence avec un appareil de cuisson (6 %) ou d'un appareil de chauffage (6 %). Dans deux incendies mortels sur cinq, le service de sécurité incendie n'a pas précisé la cause probable, indiquant plutôt que le dossier est sous enquête par la police.

Les incendies les plus meurtriers

Entre 2003 et 2005, deux incendies ont été particulièrement meurtriers, causant chacun la mort de quatre personnes. Le 21 décembre 2005 à Kangiqsualujjuaq, une maison est rasée par les flammes et deux enfants, leur mère et leur grand-mère y trouvent la mort. Le 30 novembre 2004 à Saint-Jean-de-Matha, une mère et trois de ses enfants perdent la vie lors de l'incendie de leur maison. Son autre fils est aussi blessé.

Les palmarès des incendies majeurs

Parmi les 425 incendies majeurs déclarés entre 2003 et 2005, trois ont causé plus de 10 M\$ en pertes matérielles.

10 mars 2004, Granby, un édifice commercial est complètement détruit. Bilan : 11,4 M\$ en pertes et cinq pompiers blessés.

11 novembre 2004, Bécancour, une industrie subit des dommages de l'ordre de 15,75 M\$.

5 juillet 2005, Longueuil, un centre de distribution est rasé par les flammes. Les pertes s'élèvent à 15,3 M\$.

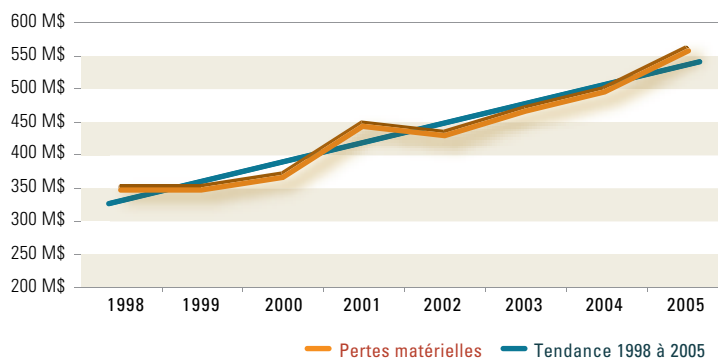


Source : Vincent Fradet, www.zone911.com

LES PERTES MATÉRIELLES

Les pertes matérielles augmentent continuellement au Québec, à un rythme de 30 M\$ par année depuis 1998, pour atteindre 567 M\$ en 2005. L'inflation explique environ 45 % de cette hausse. Mentionnons que les feux de véhicules, qui doivent être déclarés depuis 2003, ont causé annuellement des pertes matérielles supplémentaires de 17 M\$.

Évolution des pertes matérielles causées par l'incendie, Québec, 1998 à 2005



Source : Direction du développement, ministère de la Sécurité publique

Note : Aux fins de comparaison, les incendies de véhicules sont exclus de ce graphique.



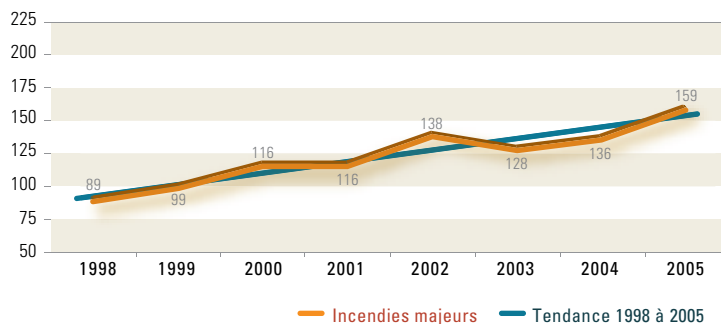
Feu de forêt à Chibougamau en juin 2005

Source : Ministère de la Sécurité publique

LES INCENDIES MAJEURS

Les incendies majeurs augmentent depuis 1998, pour atteindre 159 en 2005. Cette hausse s'explique en partie par l'augmentation du parc immobilier, de la valeur des bâtiments et de leur contenu. Malgré que les incendies majeurs soient peu nombreux, ils causent annuellement 40 % des pertes matérielles associées aux incendies.

Évolution du nombre d'incendies majeurs, Québec, 1998 à 2005



Source : Direction du développement, ministère de la Sécurité publique

- Notes :
- Incendies majeurs : pertes matérielles de 500 000 \$ ou plus.
 - Aux fins de comparaison, six incendies majeurs de véhicules sont exclus de ce graphique.

Les incendies de forêts

Bon an, mal an, il y a environ 750 à 800 incendies de forêts qui détruisent environ 110 000 hectares (moyennes 1997-2006). Ces incendies sont causés notamment par la foudre, des résidents ou des activités récréatives.

L'année 2005 a été particulièrement désastreuse. En effet, la foudre a causé à elle seule 722 incendies de forêts et détruit 372 000 hectares, un record depuis 1997.

Source : SOPFEU

Qu'est-ce qui cause les incendies majeurs ?

Près de 30 % des incendies majeurs sont causés par une défaillance ou une défectuosité, de nature électrique ou mécanique. Par exemple, entre 2003 et 2005, une vingtaine d'incendies majeurs ont été provoqués par un court-circuit. La mauvaise utilisation de chalumeau ou de matériel de soudage concernent plus de dix incendies majeurs durant la même période.



Incendie d'un centre de distribution à Longueuil le 5 juillet 2005

Source : Service de sécurité incendie de Longueuil

QUELQUES COMPARAISONS AVEC L'ONTARIO

Selon les données déclarées par les services de sécurité incendie au Ministère, le Québec a un taux de pertes matérielles par habitant qui est supérieur de 25 % à celui de l'Ontario, alors que les taux d'incendies et de décès sont comparables.

Comparaison d'indicateurs sur les incendies de bâtiments, Québec et Ontario, 2003 à 2005

	Années de référence	Incendies par 1 000 hab.	Décès par 100 000 hab.	Pertes matérielles par hab. (\$)
Québec	2003 à 2005	1,04	0,75	39
Ontario	2003 à 2005	1,06	0,71	31

Sources : • Direction du développement, ministère de la Sécurité publique
• Bureau du commissaire aux incendies de l'Ontario

Note : Aux fins de comparaison, uniquement les rapports d'incendie transmis par les services de sécurité incendie des deux provinces ont été retenus pour ce tableau.

QUELQUES COMPARAISONS AU QUÉBEC

Entre 2003 et 2005, ce sont les municipalités de moins de 5 000 habitants qui ont les taux les plus élevés d'incendies, de décès et de pertes matérielles. Cette situation s'explique entre autres par le nombre relativement important d'incendies avec des pertes matérielles de 1 M\$ ou plus. C'est également dans ces petites municipalités que sont survenus au cours de cette période plusieurs incendies qui ont causé plus d'un décès.

Comparaison d'indicateurs en sécurité incendie selon la strate de population, Québec, 2003 à 2005

Strate de population (nombre d'habitants)	Incendies par 1 000 hab.	Décès par 100 000 hab.	Pertes matérielles par hab. (\$)
Moins de 5 000	3,7	1,6	136
Entre 5 000 et 25 000	2,9	0,6	87
Entre 25 000 et 50 000	3,2	0,5	73
Entre 50 000 et 100 000	3,2	0,5	73
Entre 100 000 et 300 000	2,9	0,7	54
Entre 300 000 et 1 000 000	2,9	0,4	44
Montréal	2,2	0,8	41
Ensemble du Québec	2,9	0,8	71

Sources : • Direction du développement, ministère de la Sécurité publique
• Ministère des Affaires municipales et des Régions

Notes : • Le taux d'incendie inclut tous les incendies, y compris les feux extérieurs.
• Les suicides, les homicides, les décès de pompiers et les décès lors d'un feu de véhicule sont exclus de ce tableau.

Combien de personnes sont blessées chaque année lors d'un incendie ?

Selon les rapports d'incendie transmis au Ministère entre 2003 et 2005, entre 250 et 300 personnes ont été suffisamment blessées lors d'un incendie pour être transportées à l'hôpital.

En ce qui concerne les pompiers blessés lors d'un incendie, les services de sécurité incendie en ont déclaré de 75 à 100 par année.



Source : Vincent Fradet, www.zone911.com

SOURCES DES DONNÉES

Les données de cette édition proviennent de la banque de données du ministère de la Sécurité publique, à jour au 31 juillet 2007. Les statistiques des années antérieures peuvent différer légèrement de celles publiées dans les éditions précédentes.

Autres sources :

- Bureau du commissaire aux incendies de l'Ontario - www.ofm.gov.on.ca
- Institut de la statistique du Québec - www.stat.gouv.qc.ca
- Ministère des Affaires municipales et des Régions - www.mamr.gouv.qc.ca
- Société de protection des forêts contre le feu - www.sopfeu.qc.ca
- Statistique Canada - www.statcan.ca

Les services de sécurité incendie du Québec en 2007

Au 31 juillet 2007, le Québec comptait 753 services municipaux de sécurité incendie, soit 60 de moins qu'à pareille date en 2003. En effet, depuis ce temps, plusieurs services d'incendie se sont regroupés : quatre sont gérés par une MRC et vingt par une régie intermunicipale.

Près de 21 800 pompiers, officiers et directeurs travaillent dans les services de sécurité incendie. De ce nombre, près de 18 000 sont à temps partiel, soit quatre pompiers sur cinq. Parmi les 3 800 pompiers à temps plein, environ 60 % travaillent pour le Service de sécurité incendie de Montréal.

POUR NOUS JOINDRE

**Ministère de la Sécurité publique
Direction du développement**

**2525, boulevard Laurier, 6^e étage A
Québec (Québec) G1V 2L2**

Téléphone : 418 643-8256

Sans frais : 1 866 702-9214

Télécopieur : 418 644-4448

Sans frais : 1 866 605-1675

www.msp.gouv.qc.ca/incendie